

Les compétences communes :

- **l'engagement** dans l'accompagnement, la motivation
- **l'empathie** dans la relation d'aide au malade et à son entourage
- **l'aptitude à :**
 - ▶ travailler en réseau
 - ▶ créer de la convivialité et du lien social (*proposition de randonnées, soirées à thème, réveillons, etc.*)
 - ▶ animer une réunion de partage ou un groupe de parole
- **la capacité à :**
 - ▶ informer et sensibiliser sur la relation à l'alcool
 - ▶ proposer l'abstinence pour aider l'autre à retrouver l'estime de soi et s'épanouir hors alcool.

Ces compétences sont acquises à travers le vécu, les formations et/ou le parrainage.



Les associations d'entraide :

ayant participé à l'élaboration de ce document

Alcooliques Anonymes Tél. : 01 48 06 43 68	www.alcooliques-anonymes.fr
Alcool-Assistance Tél. : 08 21 00 25 26	www.alcoolassistance.net
Al-Anon Alateen Tél. : 01 42 81 97 05	www.al-anon-alateen.fr
Alcool Ecoute Joie et Santé Tél. : 05.49.50.63.51	www.alcoolecoutejoieetsante.com
Amitié La Poste France Télécom Tél. : 01 53 79 61 61	www.amitie.asso.fr
Croix-Bleue Tél. : 01 42 28 37 37	www.croixbleue.fr
Interface Tél. : 00 352 621 353 102	www.interface-info.eu
Les Amis de la Santé Tél. : 03 88 56 09 65	www.f-n-a-s.com
La Santé de la Famille des Chemins de Fer Français Tél. : 01 58 20 51 40	www.lasantedelafamille.fr
Revivre Tél. : 03 25 73 40 53	http://revivre.perso.sfr.fr
URSA Tél. : 01 49 11 60 60	www.ursalcoologie.asso.fr
Vie Libre Tél. : 01 47 39 40 80	www.vielibre.org

Autres mouvements :
Amitié Entraide Air-France
Amitié Police Entraide Liaison
Amitié Présence RATP

Cette plaquette est téléchargeable sur tous les sites internet référencés ci-dessous

Tampon du document

Document réalisé par le groupe de travail de la Société Française d'Alcoologie (SFA) réunissant les mouvements d'entraide et financé par la



Société Française d'Alcoologie
Reconnue d'utilité publique (décret du 29 octobre 1998)
www.sfalcoologie.asso.fr

CENTRE GILBERT RABY. SERVICE QUALITE

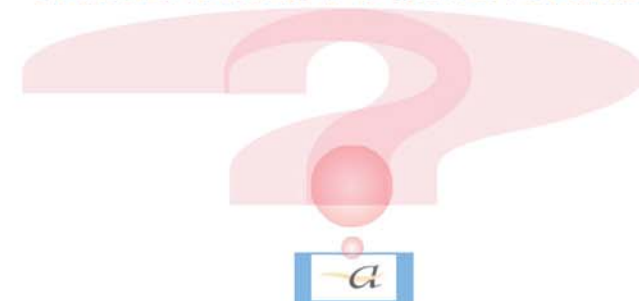
Mouvements d'entraide

Mouvements d'entraide

Mouvements d'entraide



PARTENAIRES POUR EN PARLER



Société Française d'Alcoologie
Reconnue d'utilité publique (décret du 29 octobre 1998)

Les mouvements d'entraide :

Des partenaires à part entière dans l'accompagnement des malades alcoolodépendants et de leur entourage.

"Les mouvements d'entraide doivent être impliqués dès le temps du sevrage".

(1ère conférence de consensus sur le sevrage du patient alcoolodépendant 17/03/1999)

"La rencontre avec un mouvement d'entraide pour une participation éventuelle doit être proposée aux patients alcoolodépendants".

(2ème conférence de consensus sur l'accompagnement du sujet alcoolodépendant après un sevrage 7-8/03/2001)

Les mouvements d'entraide adhèrent aux recommandations de ces conférences de consensus de la Société Française d'Alcoologie.



Société Française d'Alcoologie
Reconnue d'utilité publique (décret du 29 octobre 1998)

www.sfalcoologie.asso.fr

Les moyens utilisés :

● Permanences

- ▶ lieux d'accueil
- ▶ téléphone



● Visites, accompagnement

individuel dans les structures de soins, à domicile, en milieu carcéral, en centres d'hébergement ou sur le lieu de travail



● Réunions

- ▶ d'information
- ▶ de partage
- ▶ groupes de parole
- ▶ activités conviviales



● Littérature

- ▶ livres, brochures, dossiers
- ▶ site internet



Les valeurs communes :

● Accueil

● Ecoute

● Disponibilité & Bénévolat

● Partage, liberté

● Tolérance

● Responsabilisation

● Confidentialité